

Bureau de la Présidence
PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 29 juillet 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Désignation de madame Myrlande Pierre, vice-présidente responsable du mandat charte

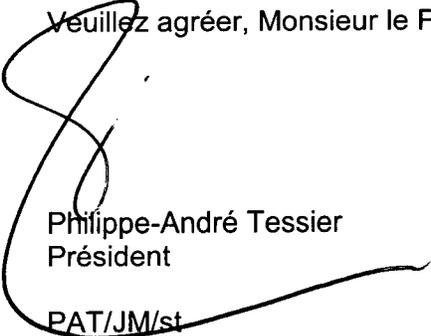
Monsieur le Président,

Conformément à l'article 65 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, et pour faire suite à la nomination de madame Myrlande Pierre à titre de membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, nous vous informons que :

- Madame Myrlande Pierre sera plus particulièrement responsable du mandat confié à la Commission par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Nous comprenons que vous informerez l'Assemblée nationale de cette désignation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.


Philippe-André Tessier
Président

PAT/JM/st

c.c : Madame Myrlande Pierre, vice-présidente responsable du mandat charte.

N. Réf : ADM_1.2.6.4.7